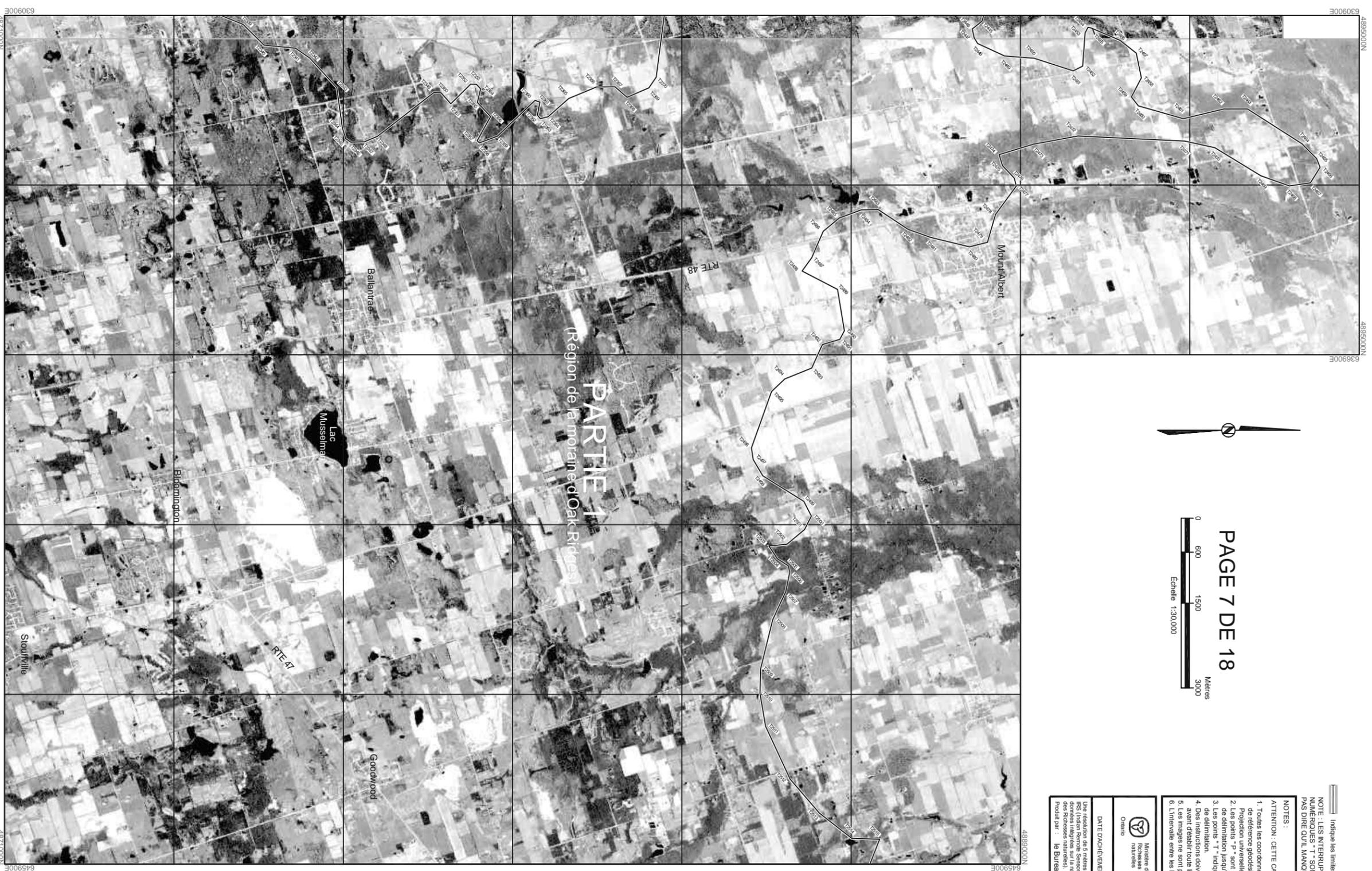


PLAN DES LIMITES DE LA RÉGION DE LA MORAINNE D'OAK RIDGES



PARTIE 1
(Région de la moraine d'Oak Ridges)



PAGE 7 DE 18

Indique les limites de la région de la moraine d'Oak Ridges
NOTE : LES INTERRUPTIONS DE LA SÉQUENCE DES POINTS
MÉRIDIENS SONT ILLUSTRÉES ET NE VEULENT
PAS DIRE QUE LE MANQUE DES DONNÉES.

NOTES :

- ATTENTION : CETTE CARTE N'EST PAS UN PLAN D'ARRENTAGE**
1. Toutes les coordonnées renvoient au NAD (Système de référence géodésique de l'Amérique du Nord) 83 CSRS (95) Projection universelle transverse de Mercator, zone 17
 2. Les points "P" sont utilisés pour tracer un segment de délimitation jusqu'à une intersection.
 3. Les points "T" indiquent le début et la fin des segments de délimitation.
 4. Des instructions doivent être obtenues de l'arpenteur général avant d'établir toute limite au sol.
 5. Les lignes ne sont présentées ici qu'à des fins d'illustration.
 6. L'intervalle entre les lignes de quadrillage est de 3000 m.

Ministère des
Ressources
naturelles
Ontario



Cartographie par ordinateur

DATE D'ACHÈVEMENT : Octobre, 2001

Une résolution de 5 mètres a été utilisée pour réaliser ce plan - les lignes de référence (dans le plan) et les données proviennent du système de données intégrées sur la nature et la géographie de l'Ontario (ministère de l'Environnement)
Produit par : le Bureau de l'arpenteur général